



Marseille, le 6 avril 2012



Nos réf. : RDL/MA/SC/019/2012

A l'attention des copropriétaires Domaine du Golf d'Albret\*\*\*

Madame, Monsieur,

Dans le dernier courrier que nous vous avons adressé, nous avons prévu la reprise des versements des loyers au 5 avril 2012.

Malheureusement, nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons honorer nos engagements.

En effet, notre trésorerie est au plus bas à la suite d'un 1<sup>er</sup> trimestre 2012 difficile où nous n'avons pas pu concrétiser un nombre important de séminaires pourtant bien avancée en négociation.

Malgré tout, nous enregistrons un taux de remplissage sur le 1<sup>er</sup> Trimestre 2012 bien meilleur que celui que nous avons réalisé en 2011, même si cela n'est pas encore suffisant.

Cette situation confirme le fait qu'une résidence de tourisme ne peut atteindre sa rentabilité que sur le deuxième ou troisième exercice.

Compte tenu des séjours et nuitées déjà confirmés sur 2012 ainsi que les séminaires signés jusqu'au mois de juin, nous pensons pouvoir rétablir notre trésorerie en partie début juillet et reprendre le paiement des loyers.

La période estivale 2012 s'engage assez bien et compte tenu des pré réservations que nous enregistrons, nous pouvons espérer un été bien meilleur que 2011 qui fut catastrophique compte tenu d'éléments tels que crise financière et conditions climatiques notamment.

Nous sommes conscients des difficultés que cette situation engendre pour chacun d'entre vous ; c'est pourquoi nous vous proposons de nous réunir le **vendredi 25 mai 2012 à 10 h** au Domaine d'Albret pour une réunion générale d'information au cours de laquelle nous vous exposerons tous les éléments permettant de vous faire une idée précise de la situation de l'exploitation et des perspectives à venir.

**Siège Social :**

151 route des trois Lucs  
13011 MARSEILLE  
Tél. 04 91 87 50 23  
Fax 04 91 35 20 73  
reservation@residences-hotels-c2a.fr

**Résidence :**

Domaine d'Albret - Le Pusocq  
47230 BARBASTE  
Tél. 05 53 65 61 60  
Fax 05 53 97 52 77  
residence@domaine-albret.fr

Nous avons déjà eu la possibilité de nous entretenir avec certains d'entre vous et afin de faciliter nos futurs échanges, nous vous proposons la création de 2 comités représentatifs des copropriétaires dont un, pourra suivre trimestriellement les comptes de la résidence et l'autre, commercial, pour suivre les actions engagées et celles à engager permettant une plus forte fréquentation. Les membres de ces comités, 3 ou 4 pour chacun d'eux, seront nommés par vos soins lors de notre rencontre du 26 mai. Cette proposition que nous vous adressons manifeste notre volonté d'une information complète et d'une totale transparence à votre égard.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette réunion.

Soyez certains de notre entière détermination de réussir afin que ce beau domaine génère enfin les résultats que nous attendons tous.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Michel AGARD

Rémy DE LECUBARRI

PS : Si vous avez l'intention de participer à cette réunion, nous vous informons que le Domaine d'Albret vous accueillera gratuitement pour 1 NUIT + PETIT DEJEUNER. Si vous souhaitez anticiper ou prolonger votre séjour, nous vous accordons une réduction de 20 % sur nos tarifs.

Les repas pourront être pris sur place aux Terrasses du Golf : menu à 12 euros / personne (hors boissons)

Nous vous remercions de bien vouloir contacter le Domaine au 05 53 65 61 60 pour vos réservations.